

Concours section : CONSERVATEUR EXTERNE SPECIAL CONSERVATEUR EXT
Epreuve matière : NOTE DE SYNTHESE
N° Anonymat : A000030064 Nombre de pages : 4

Epreuve : 101 Matière : 04-68 Session : 2019

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
 - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
 - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
 - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Le numérique et l'idée de l'homme

L'Humanisme des Lumières nous a laissé en forme d'héritage l'idée réousseauïste de « perfectibilité » de l'être humain ; le XIX^e siècle y a ajouté la notion de progrès, technologique et social, lui donnant une dimension nouvelle, celle du régime de la performance. Aujourd'hui, le numérique ouvre des potentialités quasi-infinies au développement de l'esprit humain et son rapport au monde. Mais cette révolution n'est pas sans susciter des craintes : le progrès technologique que connaît l'humanité depuis l'invention de l'ordinateur et du Web ne vient-il pas compromettre notre vision du monde ? De fait, le numérique n'engage-t-il pas l'homme dans une nouvelle réflexion de lui-même ? Face au tournant que représente cette révolution sur la conception de l'homme, nous étudierons en quoi elle modifie ses rapports à la société et à lui-même (1), avant d'en observer les risques et les dérives (2) et de la nécessité d'élaborer des « gardes-fous », juridiques et sociaux (3).

1) Les effets du numérique sur l'homme et la société

Dans son article consacré aux effets du numérique sur les interactions humaines (Le Débat, 2017), Pierre BECKOUCHE observe quatre modifications majeures : d'abord, les métadonnées des échanges, collectées par les géants du NET, réduisent significativement la frontière entre espace public et espace privé. En outre, la réalité augmentée transforme la notion même d'espace public, en ce qu'elle augmente les potentialités de l'individu à l'intérieur de lui-même. Par celles-ci, ce qu'il appelle le « sur mesure de manie » se traduit par une ultra-individualisation du rapport offre-demande et une ultra-massification des processus, dues essentiellement à la puissance des algorithmes. Enfin, la multiplication des plates-formes en ligne contribue à accélérer la désintermédiation, en d'autres termes à réduire le nombre des intermédiaires ou, pour reprendre Nicholas Negroponte (cité par l'auteur), à « aplatiser les organisations » et à « décentraliser l'autorité ».

Concours section : CONSERVATEUR EXTERNE SPECIAL CONSERVATEUR EXT
Epreuve matière : NOTE DE SYNTHESE
N° Anonymat : A000030064 Nombre de pages : 4

Les conséquences de ces modifications sont multiples : Nicolas LE DEVEDEC dans son article sur le transhumanisme (2018) décrit ainsi l'emprise grandissante du management sur la sphère de l'intime, liée à la porosité entre le monde de l'entreprise et celui relevant du privé de l'individu. Eric SADIN également, à propos de l'intelligence artificielle (L'échappée, 2018), évoque la « transformation digitale de l'Etat » par le biais des plateformes, visant à la fois à optimiser la gestion des services publics et à réduire les effectifs de fonctionnaires. Pour Guy VALLAUCIEN (Le Débat, 2017), la machine replace au contraire l'homme dans un rôle naturel, celui de contrôle et de relation. Être éminemment social, l'enrichissement de la technologie dans le quotidien aurait, selon l'auteur^{pour}, l'effet de renouer avec le besoin primaire de solidarité et d'échanges, propre à l'homme. Si cette vision est pour le moins optimiste, elle ne tient pas compte des nombreux risques liés au dévelement des usages du numérique, mis en évidence dans ce dossier.

2) Les risques et les dérives du numérique

D'abord, Dominique CARDON, dans son essai paru chez Seuil (2018), pose clairement la question du risque d'enfermement du choix humain, dans des procédés « irréversibles », alors que les algorithmes^{sont} de plus en plus puissants et adaptés à nos demandes quotidiennes. L'homme ne sera-t-il bientôt plus maître de lui-même, sa vie et ses interactions avec le monde extérieur n'étant plus dictées que par le Big Data ? Il s'agirait donc d'apprendre à ne pas désapprendre ou, comme le suggère le titre de l'extrait, à « paner en manuel ».

Luc FERRY (Plan, 2016) et Nicolas LE DEVEDEC font également voix commune pour dénoncer cette nouvelle, d'assujettissement qu'est le « transhumanisme ». Il faut en effet se réinscrire dans une logique, celle du marché et du néolibéralisme, qui veut souvent d'adhérer à l'idée humaniste de perfectibilité de l'homme, cherche au contraire à le rendre plus performant, reprenant ainsi la « vieille figure productiviste de l'Homme-machine » précise Nicolas LE DEVEDEC. Dans le pire des scénarios, la pensée transhumaniste aboutirait à la création d'une nouvelle espèce, plus performante que l'être humain, et donc à même de le remplacer : le « posthumanisme », dont Luc Ferry cite comme figure paternelle Ray Kurzweil, véritable avatar du matérialisme en rupture totale avec l'humanisme classique, provoquant ainsi la déchéance, voire l'extinction, de la pensée humaine.

Pour l'heure, cette recherche de perfection trouve son aboutissement le plus complet dans l'Intelligence artificielle, et cette dernière n'est certes pas sans provoquer maintes inquiétudes. C'est un tableau noir que dresse Eric SADIN (2018) : l'Etat, face à la généralisation de l'Intelligence artificielle, signeait sa défaite par l'incapacité des politiques à proposer des modèles alternatifs de régulation, sinon même d'action sur les événements. Cette forme de paralysie entraînerait de fait non seulement un changement de statut des citoyens, devenus des « usagers en droit », mais également la fin de l'humanité et avec elle, notre capacité à édifier d'autres modes d'existence.

Pour autant, loin d'adhérer à l'idée de la machine évoluant sans interaction humaine développée par Heinrich von KLEIST au XIX^e siècle, Laurence DERILLIERS ne manque pas de souligner dans son article paru dans *Pour la science* (2017) les limites de l'évaluation des capacités de la machine, et avec elle, de poser la question de notre interprétation de l'intelligence humaine. Dotée de nombreuses facettes, elle ne saurait en effet se réduire à une simple mécanique, qu'il serait alors facile pour la machine d'imiter et ainsi, de « manipuler » les hommes ; l'intelligence émotionnelle et sociale de l'être humain est aussi ce qui le définit, et participe indubitablement, pour reprendre Guy VALLAUCEN, à en faire un être doté de sociabilité autant que de sensibilité.

3) Mobilisation de la société et « gardefeu »

Face aux risques que nous venons de détailler, la société civile comme les pouvoirs publics se mobilisent. Lionel MAUREL (2018), tout en admettant que l'intelligence artificielle est à même de brouiller les pistes entre l'homme et la machine, tempère les dérives liées à une probable déshumanisation du travail, par le recours au droit. Il cite en particulier l'action de l'Etat, par la mise en place du Règlement Général de Protection des Données notamment, elle-même relancée par le monde associatif et syndical. À la suite de l'entrée en vigueur du RGPD, ce sont pas moins de 12000 personnes qui ont donné mandat à La Quadrature du Net pour initier des actions collectives contre cinq « géants du net », les GAFAM. Véritable enjeu pour la démocratie sociale, la protection des données et la défense du consentement individuel relèvent, à leur niveau, d'une certaine conception de la liberté.

Jérémie RIFKIN va plus loin dans son article consacré à l'internet des objets (2014) : véritable « cœur soeur » technologique des communautés collaboratifs émergées évoluant sur les plateformes et les réseaux sociaux, l'internet des objets entretient et crée le capital social de la société civile. Il participe en effet à une nouvelle forme d'identification au collaborativisme, constitutive de la prise de conscience d'un pouvoir

individuel. Ce phénomène se traduirait par l'émergence et le développement, à l'échelle mondiale, d'une économie du partage des biens et des savoirs, et qui, tout en prolongeant le cycle de vie utile des produits de consommation et des services, contribuerait à faire diminuer l'indice du PIB. Et par là-même à contrebalancer le pouvoir monopolistique des GAFAM.

Mais le meilleur des gardes feux reste sans doute la Science-Fiction et sa capacité à transcrire, dans l'imaginaire collectif, les plus dérivés des rêves humains. Qu'il s'agisse aussi bien du transhumanisme que du désir d'immortalité, Sébastien MAUGE et Isabelle POITTE (*Télérama*, 2018) ne manquent pas de souligner le formidable potentiel de la SF à nous mettre face à nos propres interrogations, à la pertinence de nos choix et notre capacité à rêver l'avenir, pour le meilleur et pour le pire des scénarios. Si la majorité des films et des séries traitent de ces thèmes de manière pessimiste, c'est sans doute pour mieux nous prévenir des dérives qui résulteraient d'une défaite de la pensée, et avec elle d'une certaine idée de l'homme, face au numérique.